

Modalités d'application en attente

Dossiers prioritaires



Quels sont les dossiers prioritaires pour l'industrie alimentaire ?

- présence éventuelle et non intentionnelle dans les denrées alimentaires de substances ou de produits provoquant des allergies ou des intolérances.
- indication de l'acceptabilité d'une denrée alimentaire pour les végétariens ou les végétaliens.
- apports de référence pour des catégories particulières de population.

